

Le Vice-Président DIRECTION DE LA QUALITÉ DE LA VIE ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE FSIPA

CLERMONT-FERRAND - CHAMALIÈRES, LE

1 2 AVR. 2006

Monsieur le Préfet,

J'ai été alerté par quatre associations, à savoir la Ligue pour la Protection des Oiseaux Auvergne, la Fédération de la Région Auvergne pour la Nature et l'Environnement, SOS Loire Vivante et Nature Haute-Loire au sujet de l'organisation du Championnat de la Ligue d'Auvergne d'Enduro en Haute-Loire.

Toute correspondance doit être adressée à : Monsieur le Président du Conseil régional Adresse postale : Hôtel de la Région - B.P. 60 63402 Chamalières Cedex France Tél. : 04 73 31 85 85

http://www.cr-auvergne.fr

Cette manifestation sportive devant se dérouler au cœur de la Zone de Protection Spéciale FR 8312009 des Gorges de la Loire, je vous remercie d'accorder la plus grande attention à leurs remarques.

Le service environnement de la Direction de la Qualité de la Vie et du Développement Durable (Florence SÉMIOND © 04.73.31.84.64, 🖃 f.semiond@cr-auvergne.fr) est à votre disposition pour tout renseignement que vous jugerez utile.

Je vous prie de croire, Monsieur le Préfet, à l'expression de toute ma considération.

Par délégation du Président, Le Vice-Président du Conseil-régional,

Yves GUEYDON Président de la Quatrième Commission Environnement, Transports Voies de Communication et Énergies

**Monsieur Pascal BRESSON** 

Préfet de la Haute-Loire Préfecture 6 Avenue du Général de Gaulle BP 321 43011 LE PUY-EN-VELAY CEDEX